

République Française
Département de l'Ain
Arrondissement de
Belley
Canton de Lagnieu



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 13 DECEMBRE 2024
N°2024 - 66

Nombre de conseillers : 15
Présents : 10
Absents : 5
Excusés avec pouvoir : 2
Votants : 12

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 décembre, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, était rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.

Date de convocation :
06/12/2024

Membres présents à la séance : Mesdames Marie-Thérèse Villecourt, Sandrine Bricourt, Monique Nowaczyk, Ophélie Janaudy et Messieurs Alain Peillon, Eric Elie, Cédric Butzer, Denis Renault, Emmanuel Petat.

Objet : Passage au CFU

Excusés avec pouvoir : Josiane Charmont (a donné pouvoir à Monique Nowaczyk, Romain Grillot (a donné pouvoir à Cédric BUTZER) ;
Excusés : Cindy Rochereau, Morgan Michalet, Brigitte Seve.

Secrétaire de séance : Eric ELIE

Passage au Compte Financier Unique (CFU) 2024

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 205 de la Loi de Finances pour 2024,

Vu la note conjointe de la Préfecture et de la DDFIP de l'Ain du 5 novembre 2024,

Je, soussigné Lionel KLINGLER, Maire de Leyment, souhaite que les comptes de la Commune de Leyment soient produits à partir de l'exercice 2024 sous le format du Compte Financier Unique.

La production des comptes de la Commune de Leyment concerne les budgets suivants :

- Budget commune, plan comptable M57
- Budget eau-assainissement, plan comptable M49
- Budget local commercial, plan comptable M57

Dans cette perspective, outre l'adoption de la M57, la collectivité est en mesure de dématérialiser ses documents budgétaires au format xml.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide le passage au CFU dès l'année 2024.

Le Maire
Lionel KLINGLER



Envoyé en préfecture le 03/01/2025

Reçu en préfecture le 03/01/2025

Publié le 03/01/2025



ID : 001-210102133-20241213-2024_66-DE